

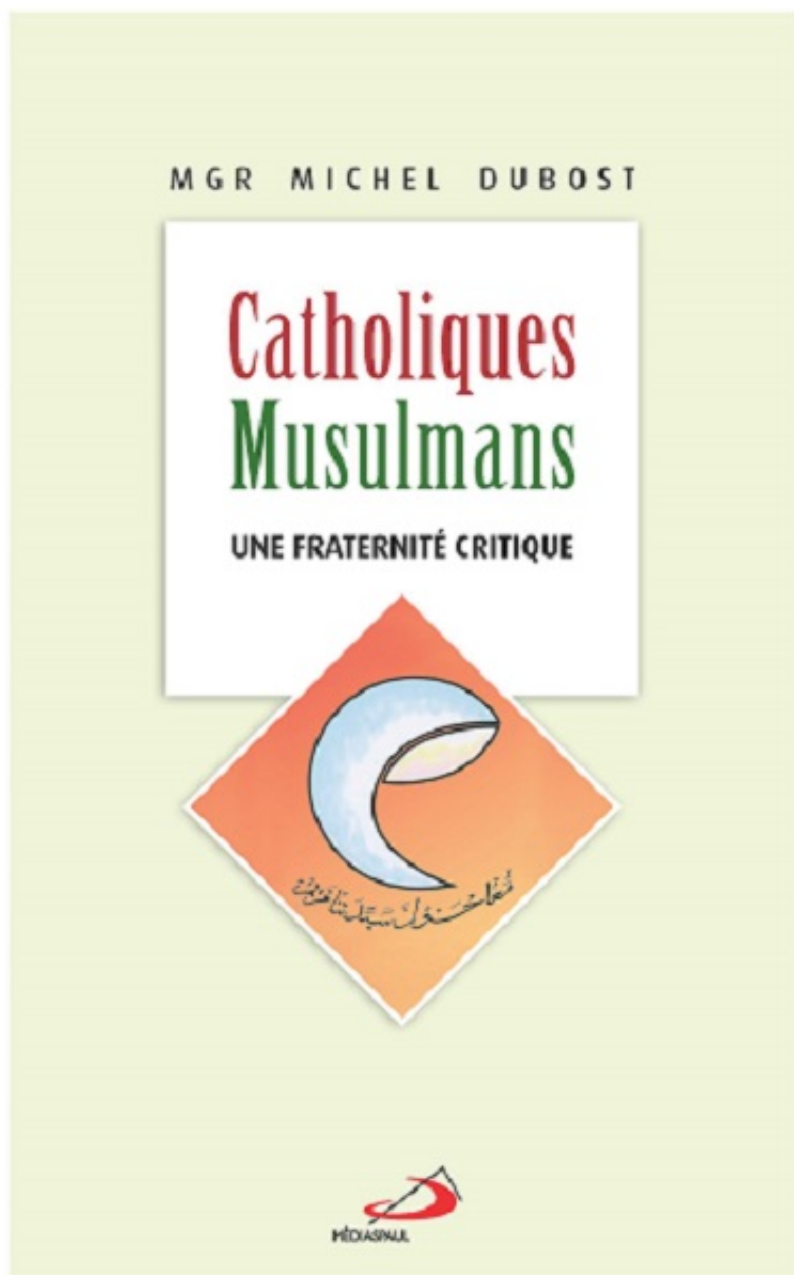
Monseigneur Dubost fait l'apologie du Jihâd

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Islam](#), [Perepiscopus](#)

Date : 6 mars 2016





[L'Observatoire de l'islamisation](#) a lu le dernier livre de l'évêque d'Evry, intitulé "Catholiques, musulmans, une fraternité critique" (éditions Médiapaul, 2014) :

Page 84:

“De toute façon, le jihad est une réponse à un appel de Dieu. Le jihad a quelque chose à voir avec l'accueil, dans des coeurs humains limités, de l'absolu de Dieu. Il est manifestation humaine d'une foi qui proclame: il n'y a de Dieu que Dieu. Le jihad est un effort continu pour accueillir le bien et donc lutter contre le mal, en soi et dans le monde.

Pour beaucoup, cette lutte est une lutte de soi contre soi-même pour sortir du paganisme et éduquer son cœur à vivre de Dieu. Cette lutte conduit à chercher à bâtir une société fraternelle où, les barrières sociales et raciales étant abolies, tous seront égaux devant Dieu. Le jihad est mené en vue du bonheur de l'univers tout entier. (...) Le jihad se fonde sur l'importance du Coran (et des hadiths) pour refaire l'unité de l'homme, sur la volonté de suivre Mohammad le prophète, sur la croyance à l'existence des anges et sur la certitude de la vie éternelle, dont le martyr est une porte d'entrée certaine: son lieu premier est l'âme du croyant, son but premier est de lutter contre Satan et d'assurer la liberté des musulmans. (...) Si le jihad est fait pour bâtir l'unité du monde, il peut conduire à faire la guerre”

Le summum de la mauvaise foi est atteint quand il ose page 86 :

Je ne connais pas de musulman qui traduise le mot jihad par guerre sainte

Et l'Observatoire commente :

Son champs de connaissance, il le limite délibérément aux musulmans de sa copropriété explique-t-il en amont, ce qui limite la prétention d'écrire un livre de vulgarisation sur le sujet...les séparatistes musulmans des Philippines, de Thaïlande, du Timor ne sont bien entendu pas convoqués. Chacun appréciera cette longue présentation idéalisée, taisant délibérément le statut de *Dhimmi*, et le fait que tous les traités de droit musulman* sunnites comprennent un chapitre sur le Jihâd en tant que guerre sainte explicite, basée sur le hadith et le coran, n'offrant que trois alternatives : la conversion, le paiement d'un tribut avec humiliation (sourate 9) et normes vexatoires, ou la guerre à mort.